

Le programme de Jean-Luc Mélenchon en détail

Des choix profondément contraires à ce pourquoi nous combattons

Table des matières

Table des matières.....	2
1 Prendre le pouvoir sur l'argent (Denis Durand).....	4
1.1 Le contexte.....	4
1.2 Le programme de la « France insoumise »	4
1.3 La bataille du PCF	5
Analyse comparative du programme fiscal de la « France Insoumise » (Jean-Marc Durand).....	6
Les manques et les remarques	8
Les manques	8
Les remarques :.....	8
2 De nouveaux pouvoirs des citoyens et des travailleurs pour une nouvelle République (Nicolas Marchand et Roland Perrier).....	9
2.1 Le contexte.....	9
2.2 Le programme de la « France insoumise » et les pouvoirs des salariés	9
2.3 Les propositions du PCF	10
3 Investir pour demain dans l'emploi et le développement des capacités de chacun (Sylvian Chicote et Alain Morin)	11
3.1 Le contexte.....	11
3.2 La programme de la « France insoumise » et la bataille du PCF	11
3.3 Examen comparatif sommaire :	11
Chômeurs :.....	11
Réduction du temps de travail :.....	11
Emploi précaire :	11
Lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois.....	12
Formation professionnelle continue :	12
Jeunes.....	12
Salaires	12
Droits nouveaux dans l'entreprise	13
Financement :	14
Lois abrogées	14
4 L'égalité femmes-hommes maintenant ! (Gisèle Cailloux)	15
4.1 Le contexte.....	15
4.2 La programme de la « France insoumise »	15
4.3 La bataille du PCF	15
5 Une France ouverte sur le monde où chacun vive en sécurité (Frédéric Rauch)	17
5.1 Le contexte.....	17

5.2	Programme de la « France insoumise ».....	17
5.3	Le Pacte d'engagements communs	18
6	Un nouveau mode de développement pour tous les habitants de la planète (Alain Tournebise)	19
6.1	Le contexte.....	19
6.2	La bataille du PCF	19
6.3	La programme de la « France insoumise »	19
7	Refonder l'Europe pour changer le monde (Yves Dimicoli)	21
7.1	Éléments de contexte: l'Europe déstabilisée et confrontée au défi de se refonder :	21
7.2	Mélenchon : sortie des traités européens, illusions étatistes et national-populisme :	21
	1 – Dès la prise de pouvoir, provoquer une crise de la zone euro et de l'Union européenne : ...	22
	2 – Obliger l'Allemagne à négocier de nouveaux traités répondant aux exigences de Mélenchon :	23
7.3	Le besoin des propositions du PCF de « l'Humain d'abord » à aujourd'hui	25

1 Prendre le pouvoir sur l'argent (Denis Durand)

1.1 Le contexte

Les mesures ayant comme objectif de faire baisser le coût du travail, comme le CICE et le « pacte de responsabilité », n'ont apporté aucune amélioration à l'emploi, ni aux conditions de vie de la majorité de la population. Au contraire, elles enfoncent la France et l'Europe dans la crise. Une politique de gauche n'est possible que si elle se fixe dans les faits, et non seulement en paroles, l'objectif de baisser le coût du capital pour remplacer les cercles vicieux de la crise par un cercle vertueux de sécurisation de l'emploi, de la formation et, partant, de la création de richesses, des salaires, de l'épargne et des recettes publiques nécessaires au développement des services publics. Mais il faut pour cela affronter les marchés et s'attaquer au cœur du pouvoir du capital : celui de décider de l'utilisation de l'argent dans les entreprises, dans les banques et de l'argent public.

Des forces existent pour y parvenir car la colère contre les banques est grande, en France comme dans beaucoup d'autres pays, y compris aux États-Unis ; et les impasses de la politique de la BCE nourrissent l'exigence, dans des milieux divers, d'une utilisation des euros qu'elle crée « pour les gens » et non pour les marchés financiers.

1.2 Le programme de la « France insoumise »

Beaucoup de mesures du programme de la « France insoumise » nécessitent un financement, qu'il s'agisse d'embaucher des agents dans les services publics ou de réaliser des investissements publics ou privés (transition écologique, économie de la mer ou de l'espace...). Nulle part les ressources mises à contribution pour ce financement ne sont précisées.

Il semble qu'on retrouve dans ce programme diverses propositions progressistes comme l'instauration d'une taxe sur les transactions financières (sans qu'il soit dit comment on s'y prendrait pour la rendre plus efficace que celle qui est en cours de négociation à Bruxelles à l'initiative de la France et de l'Allemagne), ou la création d'un « pôle public bancaire » (n'incluant donc pas, semble-t-il, les compagnies d'assurances). Mais la logique d'ensemble de ces propositions, qui était un point fort de *L'humain d'abord*, est complètement absente. Il n'est pas question de conquérir des pouvoirs à tous les niveaux, depuis l'entreprise et le quartier jusqu'à l'Europe et aux institutions internationales, pour réorienter le crédit en faveur de l'emploi et des services publics, et désarmer ainsi les marchés financiers. L'« interdiction des licenciements boursiers », la « limitation des rendements actionnariaux exorbitants », la « modulation des droits de vote des actionnaires selon la durée d'engagement dans l'entreprise », loin de combler ce vide, confirment que les auteurs du programme se contentent de mesures administratives pour limiter les dégâts des gestions capitalistes. On peut douter que cela suffise à « mettre au pas la finance » et à « définanciariser l'économie »

De façon générale, les propositions touchant à l'argent et au financement de l'économie se caractérisent par un très grand flou.

Il est par exemple question d'« injecter 100 milliards d'euros dans l'économie pour des investissements socialement et écologiquement utiles » : sur quelle période ? s'agit-il de subventions publiques ? dans ce cas, par quoi sont-elles financées ? de crédits bancaires ? dans ce cas la somme apparaît bien modeste en comparaison des 2 700 milliards de crédits figurant à l'actif du bilan des banques.

Il est bien question d'une « politique du crédit sur critères sociaux et écologiques » mais la nature de ces critères sociaux n'est pas explicitée ; surtout, cette mission serait réservée à la Banque publique d'investissement, et non pas assignée à l'ensemble du système bancaire. Par exemple, on reste perplexe devant la proposition consistant à confier à un pôle financier public la mission de « financer l'escompte des PME à taux zéro par le pôle financier ». Si Jean-Luc Mélenchon veut parler, plus exactement, du financement des besoins de trésorerie des PME, qui constitue un problème réel, il s'agit là au premier chef d'une mission des banques commerciales, pourquoi un pôle public viendrait-il les en décharger ?

On ne comprend pas bien non plus quelle serait l'articulation entre la BPI dotée d'une « licence bancaire » (l'une de ses filiales dispose déjà d'un agrément comme établissement de crédit) et le « pôle public bancaire » dont Jean-Luc Mélenchon prévoit la création. Il n'est pas question de nationaliser les deux derniers groupes bancaires privés à base française que sont la Société générale et BNP-Paribas, mais seulement de la « socialisation de banques généralistes » ; proposition d'autant plus énigmatique qu'une autre mesure figurant dans le programme de la « France insoumise » consisterait à « séparer les banques d'affaires et les banques de détail » : que restera-t-il alors comme « banques généralistes » ?

En matière de finances publiques, il est bien question de « transformer les 41 milliards d'euros annuels du pacte de responsabilité et du CICE pour financer la transition énergétique », mais les transformer en quoi ?

Dès lors que la réorientation du crédit est considérée avec une telle légèreté, il ne reste plus que la « révolution fiscale » prônée de longue date par Jean-Luc Mélenchon pour « mettre l'argent au service de l'intérêt général par l'impôt ». Mais en-dehors d'une « refondation de l'impôt sur les sociétés » qui se bornerait à « favoriser l'investissement plutôt que la distribution des dividendes », sans peser sur les gestions des entreprises pour que leurs investissements répondent à des critères sociaux précis, cette « révolution » se borne à une redéfinition de la fiscalité des ménages à recettes constantes (la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité serait financée par la réinstauration d'une « TVA grand luxe »).

Non seulement on ne voit pas bien ce qu'il y a de révolutionnaire là-dedans mais une mesure signe une orientation particulièrement dangereuse : la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG pour financer la Sécurité sociale. Fiscaliser ce financement, c'est le faire prendre en charge par la collectivité alors que les cotisations sociales patronales sont un prélèvement sur les profits. C'est mettre en péril la Sécurité sociale dans son ensemble comme le montre le résultat des offensives déployées dans ce sens par le patronat et par les gouvernements successifs.

1.3 La bataille du PCF

Il est significatif que le premier des sept axes que le PCF propose pour un rassemblement à gauche consiste à prendre le pouvoir sur l'argent.

Conférences régionales et fonds régionaux pour l'emploi et la formation, droit de regard des citoyens sur l'activité des banques dans les quartiers, pôle financier public avec la nationalisation de BNP Paribas et de la Société Générale, Fonds européen pour le développement des services publics financé par la création monétaire de la BCE, action pour la création d'une monnaie commune mondiale à partir des droits de tirage spéciaux du FMI...

Toutes ces mesures concrètes ont une même logique : réorienter le pouvoir de création monétaire des banques et des banques centrales, aujourd'hui mobilisé au service des marchés financiers, pour que le crédit serve au développement des services publics et aux investissements répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires, recherche et développement), sociaux (emploi, formation, salaires) et écologiques (économies d'énergies et de matières premières). Cette logique est la même que celle qui inspire nos propositions pour des pouvoirs de contre-proposition des représentants des salariés dans les entreprises, allant jusqu'à la mobilisation de crédits bancaires pour leur financement, et nos propositions pour un nouveau mode de développement fondé sur la sécurisation de l'emploi et le renouveau des services publics. C'est la même logique qui inspire nos propositions pour une modulation de l'impôt sur les sociétés et pour une modulation des cotisations sociales patronales en fonction de la politique de l'entreprise en matière d'emploi et de conditions sociales.

Il y a là une cohérence économique – financer les mesures sociales et écologiques qui doivent figurer dans tout programme de gauche – mais aussi politique : rendre un tel programme possible en faisant reculer le pouvoir des marchés financiers.

Analyse comparative du programme fiscal de la « France Insoumise » (Jean-Marc Durand)

Programme fiscal de JLM .	Nos commentaires et analyses
<p>De l'argent il y en a. Mais il est capté par les uns au lieu d'être mis au service de l'intérêt général par l'impôt. Le système fiscal est à bout de souffle : injuste, plein de niches et de trous tel un gruyère. Il doit être entièrement refondu sur des bases claires, lisibles, en appliquant le principe de la progressivité qui veut que plus on gagne d'argent, plus on contribue au bien public. Faire la Révolution fiscale.</p> <p>1) Refonder l'imposition sur les revenus en transformant la CSG et l'impôt sur le revenu actuel en un nouvel impôt citoyen sur les revenus, garantissant les recettes de la Sécurité sociale et de l'Etat</p>	<p>Des intentions affichées. Un appel à la révolution fiscale qui au vu du contenu des propositions formulées risque de ne pas être à la hauteur et finalement de déboucher sur une réforme qui ne contribue pas à changer en profondeur la structure des prélèvements fiscaux, pire qui peut même dans certains cas alimenter la dérive libérale et financière actuelle.</p> <p>1a) Cette première proposition est la démonstration même du danger décrit ci-dessus. D'une part elle trace le sillon populiste du « <i>chacun doit payer de l'impôt sur le revenu pour être digne d'être citoyen</i> ». Sauf qu'en l'état actuel, faire payer de l'impôt sur le revenu au smicard, voire à ceux qui touchent en-dessous, - la fusion de l'IR et de la CSG ouvrant l'imposition à ce nouvel impôt fusionné à des couches sociales très modestes car le premier niveau de la CSG frappe tous les revenus sauf ceux de certaines allocations sociales-, n'a rien à voir avec une quelconque dignité mais permettrait par contre d'imposer des contribuables jusque là non-imposables et de les soumettre ensuite aux prévisibles hausses de prélèvements dans un futur proche. Et aujourd'hui ces couches sociales payent déjà beaucoup d'impôts indirects et locaux notamment.</p> <p>Cette idée s'inscrit dans une logique de déresponsabilisation sociale des entreprises et de leur désengagement du financement de la protection sociale. C'est la démarche, déjà largement engagée par Sarkozy puis Hollande, du remplacement des cotisations sociales des entreprises par l'impôt. Un prélèvement fiscal sur les revenus des salariés et citoyens se substituerait au prélèvement sur les profits des entreprises, mettant en cause un des fondements du projet d'Ambroise Croizat</p> <p>Enfin la fusion IR/CSG suppose pour être supportée par tous la mise en place préalable de la retenue à la source....</p>
<p>2) Imposer les revenus du capital comme ceux du travail par une assiette large et unifiée</p>	<p>2a) Rejoint notre proposition d'impôt sur le revenu universel. Reste à préciser le sens des termes « assiette large et unifiée ».</p>
<p>3) Rendre l'impôt sur les revenus plus progressif avec un barème à 14 tranches contre 5, aujourd'hui :</p>	<p>3a) Nous proposons 10 tranches, et une accélération de la progressivité à partir de 40 000 euros, ce que le projet de la FI ne mentionne pas.</p>
<p>4) Instaurer un revenu maximum autorisé : 100% d'impôt pour la tranche au-dessus de 20 fois le revenu médian soit 400 000 euros de revenus annuels (33 000 euros par mois)</p>	<p>4a) Nous ne proposons pas un impôt sur le revenu confiscatoire. Nous pensons que c'est à la politique salariale de définir et de limiter le niveau du salaire maximum qu'on peut effectivement situer à 400 000 euros. Cela suppose l'intervention des salariés dans la définition des politiques salariales et donc de nouveaux pouvoirs en ce sens pour ces derniers.</p>

Programme fiscal de JLM .	Nos commentaires et analyses
<p>5) Mettre fin au quotient conjugal, système patriarcal favorisant les inégalités salariales entre les femmes et les hommes</p>	<p>5a) Au prétexte d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, question à laquelle il faut répondre notamment par des salaires égaux à fonction identique et pour une même évolution de carrière que l'on soit femme ou homme, cette proposition débouchera dans les faits sur une augmentation du prélèvement fiscal au titre de l'impôt sur le revenu sur un couple vivant sous le même toit. Déduire une part sur chaque salaire n'aboutit pas à la même imposition qu'appliquer 2 parts sur les salaires additionnés. Et si le projet veut réparer une injustice, c'est plutôt à une opposition entre hommes et femmes qu'il risque de tendre alors qu'à ce niveau comme à d'autres il faut travailler le rassemblement, l'harmonieux et le commun.</p>
<p>6) Remplacer l'injuste quotient familial fiscal actuel par un crédit d'impôt par enfant</p>	<p>6a) La suppression du quotient familial participe de la même orientation politique celle du gouvernement Hollande/Valls. Elle scelle la fin de la politique familiale telle qu'elle était issue de la réflexion du CNR et surtout elle ne prend pas en compte l'enfant en tant que personne à part entière. La différence de revenus entre familles doit être réglée par la progressivité de l'IR sur les hauts revenus et non en différenciant la prise en charge par la société des enfants selon leur origine sociale. REMARQUE Que ce soit la suppression du quotient conjugal ou du quotient familial, ces deux mesures vont dans le sens d'une simplification du calcul de l'impôt sur le revenu et d'une facilitation de l'installation du prélèvement à la source.</p>
<p>7) Evaluer chacune des niches fiscales et supprimer les niches injustes, inefficaces socialement ou nuisibles écologiquement</p>	<p>7a) Cela dépend de quelles niches on parle (investissements dans les DOM TOM : OUI. Crédit d'impôt sur les revenus de capitaux mobiliers : OUI mais quotient familial, quotient conjugal : NON</p>
<p>8) Refonder l'impôt sur les sociétés pour établir l'égalité devant l'impôt entre PME et grands groupes. Instaurer un barème progressif, et favoriser l'investissement plutôt que la distribution de dividendes.</p>	<p>8a) Vouloir établir une égalité de traitement entre les PME et les grands groupes est louable. La question c'est le sens dans lequel on construit cette égalité. Est-ce que cela signifie d'abaisser le taux d'IS des PME au niveau de celui de grands groupes comme l'engage le gouvernement actuellement en réduisant le taux d'IS de 33% à 28%. ? Ce qui alors ne va pas dans le bon sens du tout. Quant au barème progressif, cela reprend en partie les propositions du Pcf en ignorant la modulation incitative et sans indication sur les taux.</p>
<p>9) Renforcer l'impôt de solidarité et de fortune (ISF)</p>	<p>9a) Une nouvelle fois bonne intention mais aucune indication précise et surtout aucune référence aux biens professionnels</p>
<p>10) Augmenter les droits de successions sur les gros patrimoines et créer un héritage maximum pour les fortunes les plus importantes (égale au patrimoine des 0,01 % les plus riches soit 33 millions d'euros en 2012)</p>	<p>10 a) On est encore dans l'intention mais cela reste très imprécis. Rien sur les petites successions, rien sur la progressivité des taux...</p>
<p>11) Réduire la TVA sur les produits de première nécessité, revenir sur les hausses récentes et réinstaurer une TVA grand luxe pour financer ces baisses.</p>	<p>11a) Là encore manque flagrant de précisions sur le contenu des propositions. Rien sur la TICPE, autre taxe indirecte importante. Oui sur la TVA sur les produits de luxe.</p>

Programme fiscal de JLM .	Nos commentaires et analyses
<p>12) Terrasser l'évasion et la fraude fiscales 80 Mds au niveau national.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la taxation différentielle permettant de soumettre chaque citoyen français aux impôts français quel que soit son pays de résidence - Obliger les entreprises à déclarer leurs résultats pays par pays et taxer les bénéfices des entreprises là où ils sont réalisés. - Interdire aux banques françaises toute activité dans les paradis fiscaux en retirant les licences bancaires des établissements utilisant ces méthodes, et agir contre l'évasion fiscale au niveau international, notamment en organisant le blocus des paradis fiscaux. - Renforcer les moyens humains et techniques de l'administration fiscale et des douanes dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale 	<p>12a) Les mesures proposées sont d'ordre très général. Pas de précisions sur les actions à mener de concert au plan national, européen et mondial, indispensables pour lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale.</p> <p>Pour une large part les interventions proposées sont très binaires, administratives et délégataires. Elles ne font pas intervenir les représentations parlementaires (nationale et européenne). Elles font encore moins appel à l'intervention des salariés et/ou des citoyens.</p> <p>Sur les moyens supplémentaires aux administrations financières, bien sûr !</p>

Les manques et les remarques

Les manques

- Rien sur la fiscalité locale, que ce soit celle des personnes mais surtout celle des entreprises. Est-ce à dire qu'on ne veut plus de collectivités territoriales financées par une fiscalité propre ? Ou la FI et JLM ne veulent-ils plus de collectivités territoriales au sens où nous les connaissons encore (pouvoir de lever l'impôt, budget propre et indépendant, démocratie locale et services publics locaux).
- Rien au sujet du prélèvement à la source (en fait cela cache un accord).
- Rien sur le CICE et le CIR.
- Très faible quasiment sur tout sauf en matière d'impôt sur le revenu. En fait ce programme est à forte influence social-démocrate et de think tanks comme Terra Nova mais aussi de Copernic et un peu d'ATTAC, le tout mâtiné de national-populisme. (quotient conjugal, quotient conjugal qui travaille dans le sens du prélèvement à la source, fusion IR/CSG, campagne anti-riches sur le mode fin du XIXème siècle, etc...).

Les remarques :

Étrangement, les propositions fiscales de la FI épargnent particulièrement les entreprises. S'il est question d'IS et de sa progressivité, il n'est surtout pas fait état d'une fonction incitative de cet impôt, de son élargissement et de l'amélioration de son rendement. Pourtant c'est bien dans l'entreprise que se crée une grande partie de la richesse et qu'il faut donc inciter à une utilisation de celle-ci qui pousse in fine à un nouveau mode de sa production. L'harmonisation proposée entre l'IS des PME et celui des grands groupes interroge très profondément.

Pire, la fusion IR/CSG pour financer la protection sociale suppose le désengagement des entreprises de ce financement par prélèvements sur la valeur ajoutée.

Aucune participation des entreprises au financement des collectivités territoriales n'est prévue.

Dans les faits une fiscalité qui ne s'attaque qu'à la marge à la dérive financière de l'économie et à la captation par les marchés d'une part toujours plus grande de la valeur ajoutée. Des propositions qui s'agissant de la fiscalité des entreprises se refusent en fait à pénaliser la croissance financière des capitaux, les délocalisations et donc à contrario, à encourager les comportements favorables à la croissance de l'emploi et des richesses réelles.

Enfin rien sur les interventions croisées et imbriquées, les coopérations indispensables France, Europe, Monde, pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale.

2 De nouveaux pouvoirs des citoyens et des travailleurs pour une nouvelle République (Nicolas Marchand et Roland Perrier)

2.1 Le contexte

Cet axe de propositions est la mesure indispensable pour la mise en œuvre transformatrice, évolutive et durable des autres axes. Un point essentiel à prendre en considération est qu'une grande partie du pouvoir s'exerce aujourd'hui en-dehors des institutions gouvernementales, étatiques et locales, mais dans les multinationales, les banques et les salles de marché. Une nouvelle République doit donc instaurer des pouvoirs démocratiques là où ils sont absents aujourd'hui : les entreprises et les banques. Cela passe par le renforcement des droits individuels des citoyens mais au moins autant par le renforcement des organes de représentation collective des salariés : syndicats et institutions représentatives du personnel.

2.2 Le programme de la « France insoumise » et les pouvoirs des salariés

Ce qui suit est centré sur la question des pouvoirs des salariés.

Elle fait l'objet du point N (14ème rang !) des propositions sur la démocratie auquel est consacré le document de la « France insoumise » :

« N] Reconnaître la citoyenneté dans l'entreprise et des droits nouveaux aux salariés

Comme le disait Jean Jaurès, «la grande Révolution a rendu les Français rois dans la cité et les a laissés serfs dans l'entreprise ». Le contrat de travail étant le seul contrat de subordination dans notre pays, il est temps de faire rentrer la citoyenneté dans l'entreprise.

- N1 Accorder de nouveaux droits de contrôle aux comités d'entreprise sur les finances de leur entreprise
- N2 Instaurer le droit pour les salariés à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprises ou des projets stratégiques

- N3 Renforcer le pouvoir d'intervention des salariés contre les licenciements économiques par un droit de veto suspensif des comités d'entreprises, réformer les tribunaux de commerce et les procédures de sauvegarde et liquidation pour donner plus de pouvoirs aux salariés et à leurs représentants, refondre la procédure judiciaire de contestation des licenciements économiques pour qu'ils ne puissent être effectifs avant épuisement des recours

G1 Reconnaître un droit de préemption aux salariés pour former une coopérative en cas de fermeture ou de vente de leur entreprise -

G2 Généraliser l'économie sociale et solidaire, garantir son accès au financement et aux marchés publics

I2 Protéger les biens communs : l'air, l'eau, l'alimentation, le vivant, la santé, l'énergie, la monnaie ne sont pas des marchandises. Ils doivent être gérés démocratiquement : le droit de propriété doit être soumis à l'intérêt général, la propriété commune protégée et les services publics développés ».

La question des pouvoirs sur les entreprises et les banques ne fait pas partie des 10 mesures emblématiques de la France insoumise.

Les propositions sont limitées (contrôle sur les finances, mais la gestion n'est pas nommée - droit à un vote de défiance ! - droit de veto suspensif mais sans mention d'une obligation d'examen des propositions alternatives des salariés, ni d'un pouvoir d'accès à des financements bancaires, cette proposition est vaine), vague (soumettre le droit de propriété à l'intérêt général !).

Une proposition est plus précise (mais est-elle bien crédible?) : « généraliser l'économie sociale et solidaire » ! pourquoi pas « des soviets partout » !

2.3 Les propositions du PCF

Du point de vue des institutions politiques, il s'agit de sortir du présidentielisme, de donner la primauté au parlement vers une 6° République impliquant et associant les peuples dans toute ses dimensions.

Ceci avec mise en œuvre d'une nouvelle constitution, de nouvelles administrations publiques au service de l'ensemble de la population.

Il sera proposé un large espace pour la démocratie participative. La démocratie représentative devant être entièrement repensée avec notamment le non-cumul des mandats.

Dans ces conditions, il est nécessaire d'envisager un développement sans précédent de l'ensemble de services publics et de la fonction publique dans ses 3 versants : État, collectivités territoriales, hospitalière.

Non seulement les missions publiques actuelles ne doivent pas être abandonnées mais au contraire il s'agit de développer de nouveaux services publics pour répondre à de nouveaux besoins vers plus de cohésion de la société et vers une nouvelle civilisation.

Il faut bien entendu plus de financement des SP et de la FP assuré par un fonds de développement et la BCE dans une démarche proposée par ailleurs.

Une nouvelle constitution consacrera :

- une nouvelle organisation de l'État et des territoires ;
- le droit à la ville, dans les zones rurale et l'égalité repensée sut tout le territoire ;
- de nouveaux droits et pouvoirs des organisations de salariés et de citoyens, des citoyens eux-mêmes dans l'entreprise, les services publics et les territoires ;
- des droits individuels, sociaux et collectifs pour toute la population ;
- la lutte contre toutes les discriminations et la garantie de l'égalité des droits ;
- le droit à la justice, son indépendance et la modernisation du système d'incarcération
- le pluralisme et l'indépendance des médias.

3 Investir pour demain dans l'emploi et le développement des capacités de chacun (Sylvian Chicote et Alain Morin)

3.1 Le contexte

L'éradication progressive du chômage suppose des réformes radicales et cohérentes portant sur la réduction réelle de la durée du travail, la lutte contre les emplois précaires, la formation professionnelle continue, les salaires, les pouvoirs des salariés dans l'entreprise et des citoyens dans les territoires, les moyens financiers pour la croissance sociale et écologique.

3.2 La programme de la « France insoumise » et la bataille du PCF

Si les propositions sociales de « France insoumise » entendent rompre avec la politique des gouvernements Sarkozy et Hollande, elles sont tout autant imprégnées d'étatisme. Nombre d'entre elles restent imprécises ou illusoires. De plus, les moyens financiers pour les satisfaire sont sous-estimés ainsi que l'exigence de nouveaux pouvoirs d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises et sur les décisions des banques.

Ces propositions renvoient à bien des égards aux politiques conduites par le Parti socialiste des années 80 aux années 2000, politiques très insuffisantes qui ont conduit à l'échec sur le front de l'emploi et au rejet par le peuple des différentes équipes.

Pour le Parti Communiste ces réformes sont détaillées dans une proposition de loi dite de « sécurisation de l'emploi et de la formation », pour « France Insoumise » (FI) les propositions sont exposées dans son programme adopté à Lille.

3.3 Examen comparatif sommaire

Chômeurs :

PCF : Conventions de sécurisation de l'emploi et de la formation garantissant la continuité des revenus en emploi, en formation ou en inactivité temporaire, sous condition d'engagement dans un processus emploi ou formation.

FI : Un "droit opposable à l'emploi" faisant de l'État l'employeur en dernier ressort. Un tel droit qui concerne les chômeurs de longue durée (près de 2,5 millions aujourd'hui) désresponsabilise les entreprises et les banques sur l'emploi. C'est un retour populiste aux « ateliers nationaux » de 1848 relevant de l'illusion étatiste.

Réduction du temps de travail :

PCF : 35 heures effectives puis 32 heures comportant, pour que la réduction soit réelle, l'abrogation du forfait jours, les heures supplémentaires plafonnées à 94 heures par an et majorées de 50 % et sur autorisation du comité d'entreprise, la prise en compte des pauses, des temps d'habillage et de certains temps de transport.

Retraites à 60 ans avec pension à taux plein avec 37,5 ans de cotisations

FI : 35 heures puis 32 heures, abrogation du forfait jours ; Heures supplémentaires : majorées de 25% les 4 premières (comme aujourd'hui) et 50 % et plus au-delà

Retraites à 60 ans avec pension taux plein avec 40 ans de cotisations.

Emploi précaire :

PCF : 5 % de précaires maximum dans les entreprises, encadrement strict du temps partiel, sous-traitance limitée à deux niveaux, autorisation du CE pour ces trois mesures. Présomption de salariat

ouvrant l'accès à des droits sociaux pour les prétendus indépendants (autoentrepreneurs, Ubérisation).
Droit de préemption pour les SCOP. Titularisation des précaires de la fonction publique.

FI : 5 % de précaires maximum dans les entreprises, rien de concret sur temps partiel, sur sous-traitance.
Droit de préemption pour les SCOP. Titularisation des précaires de la fonction publique.

Lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois

PCF : Nouvelle définition du licenciement économique, veto suspensif et pouvoirs de contre-proposition visant la baisse du coût du capital contre celle du travail, droit d'accès au crédit bancaire, médiation d'une nouvelle institution régionale.

FI: on limite l'interdiction des licenciements aux entreprises versant des dividendes, mais rien pour permettre et appuyer des contre-propositions et quid des filiales, sous-traitants, PME indépendantes.

Formation professionnelle continue :

PCF : Doublement au moins des budgets, mutualisation accrue, priorité aux chômeurs et aux non qualifiés. Plan de formation entreprises élaboré avec le CE.

FI : un paragraphe surtout consacré à une réforme de l'enseignement professionnel public. En e qui concerne la formation tout au long de la vie, est annoncée l'intention de « Refonder l'organisation de la formation professionnelle des adultes et la formation continue et l'inclure dans le service public de l'enseignement professionnel ». La formation n'est pas vue comme une composante essentielle d'une transformation sociale visant la sécurisation de tous les moments de la vie.

Jeunes

PCF : Allocation autonomie, encadrement strict des stages, 10% des embauches réservées aux jeunes

FI : Allocation autonomie

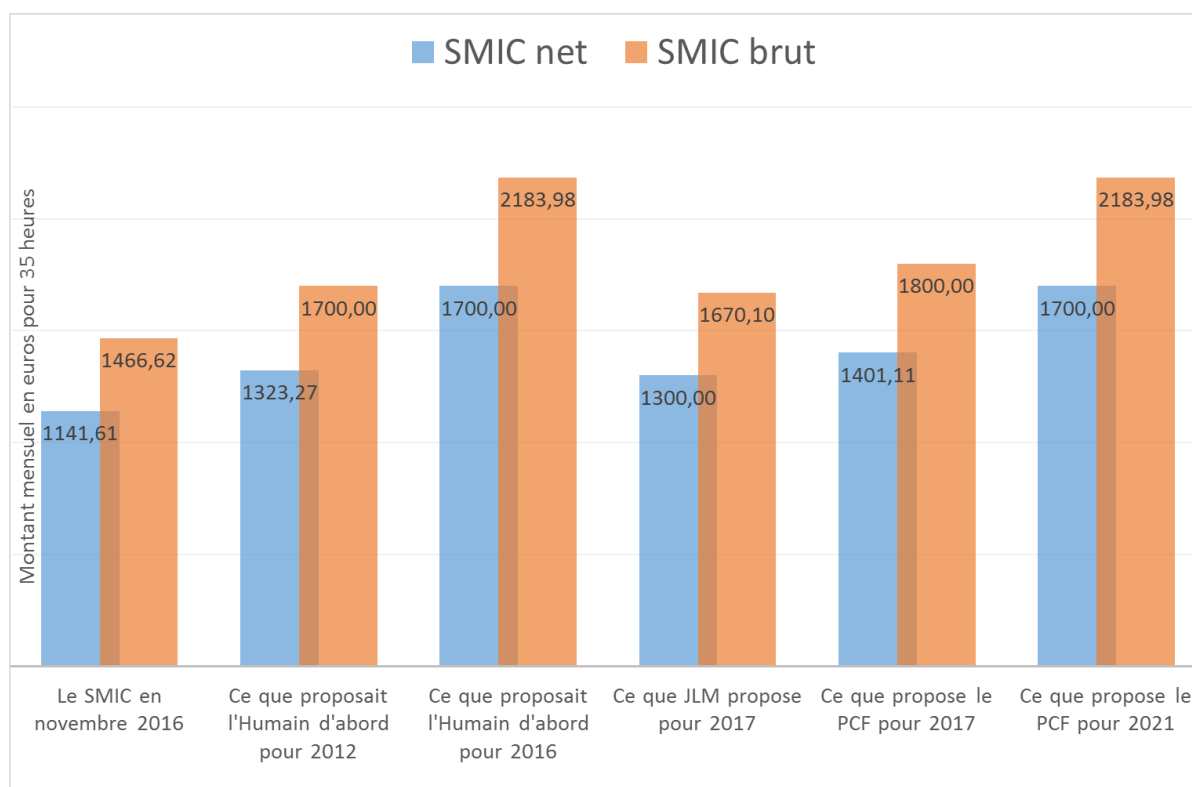
Salaires

En novembre 2016, le montant brut mensuel du SMIC est de 1 466,62 euros, ce qui correspond, après déduction de la CSG et du RDS, à un montant net de 1141,61 euros (source : INSEE).

En 2012, *L'Humain d'abord* proposait de porter immédiatement le SMIC à 1 700 bruts (soit, à taux de prélèvement identique, 1323,27 euros nets), et 1 700 euros nets (2 184 euros bruts) avant la fin de la législature.

Le programme de Jean-Luc Mélenchon propose « 1300 euros nets en début de mandat », soit 1 670 euros bruts (+ 14 %). Il ne comporte aucune proposition en ce qui concerne une évolution ultérieure du SMIC. Comme le montre le graphique ci-dessous, cette proposition est légèrement inférieure à ce que proposait *L'Humain d'abord* pour 2012, et nettement inférieure à ce que le programme du Front de gauche prévoyait pour 2016. La proposition actuelle du PCF (1 800 euros bruts tout de suite comme le revendique actuellement la CGT soit 1401 nets avec les taux en vigueur, + 23 %, 1 700 euros nets au cours du mandat) est plus élevée.

Dernière remarque : formuler des propositions sur l'augmentation du SMIC n'a de sens que si on met en regard les moyens économiques d'augmenter tous les bas salaires, ceux qui sont au niveau du SMIC mais aussi ceux qui se situent un peu au-dessus qui sinon seront immédiatement « rattrapés » par la hausse du SMIC.



Pourquoi la « France insoumise » a-t-elle choisi d'afficher un montant net de 1 300 euros alors qu'il aurait été plus flatteur, et moins problématique vis-à-vis du Front de gauche et du mouvement syndical, de présenter la même proposition en termes de montant brut, soit près de 1 700 euros. On peut envisager trois explications, non exclusives l'une de l'autre :

- les auteurs du programme ont une certaine conscience de ce que la faiblesse de leurs propositions économiques ne leur permet pas d'afficher des promesses sociales trop ambitieuses ;
- peut-être pensent-ils jouer sur une réduction du taux de prélèvements sociaux, qui permettrait d'afficher un même niveau de SMIC net avec un SMIC brut inférieur. Le programme de la « France insoumise » ne comporte aucune dispositions sur les taux de cotisation sociale mais cela pourrait aller de pair avec leur proposition de fusionner l'impôt sur le revenu avec la CSG. Mais ce serait alors une réduction de la part de la valeur ajoutée revenant aux salariés, soit sous forme de salaire, soit sous forme de prestations financées par les cotisations sociales ;
- et le choix de ne pas reprendre expressément les revendications syndicales (1 800 ou 1 900 euros bruts) est cohérent avec l'affichage d'un « populisme de gauche » qui n'organise plus son programme autour des revendications du mouvement ouvrier.

Droits nouveaux dans l'entreprise.

PCF : Pouvoirs de décision sur un certain nombre de sujets, pouvoirs d'intervention sur les questions stratégiques couplées à des médiations par une institutions locale nouvelle sur celles intéressant la population du territoire.

FI : la question des pouvoirs sur les entreprises et les banques ne fait pas partie des 10 mesures emblématiques de la « France insoumise ». L'exercice de pouvoirs d'intervention nouveaux des travailleurs, à travers leurs comités d'entreprises et les autres institutions représentatives du personnel, tient une place tout à fait marginale dans la définition de la VIème République que les partisans de la « France insoumise » appellent de leurs vœux.

Diverses propositions peuvent pourtant sembler aller dans ce sens, par exemple l'instauration de « nouveaux droits de contrôle aux comités d'entreprise sur les finances de leur entreprise », celle du

« droit à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprise ou des projets stratégiques », ou encore d'un droit de veto suspensif des comités d'entreprise contre les licenciements économiques. Mais ces dispositions ont toutes comme point commun de se borner à une contestation des décisions patronales. Elles ne comportent pas de droit d'initiative pour imposer la prise en compte de propositions positives des salariés, ni de possibilité institutionnelle d'obtenir le financement de ces propositions par les banques.

Financement

PCF : Pôle financier public, Fonds national et régionaux pour l'emploi alimentés par le redéploiement des exo. de cotisations sociales, bonification des taux d'intérêt en fonction du nombre d'emplois créés ou des mises en formation, cotisations sociales modulées selon le rapport salaires sur valeur ajoutée rapportée au ratio de la branche

FI : Pôle financier public, mais pour quoi faire ?

Lois abrogées

PCF : Loi El Khomri, l'essentiel des lois Macron et ANI, loi Fillon de 2003 ayant accordé les exonérations de cotisations sociales y compris aux entreprises restées à 39 heures et plus.

FI : Loi El Khomri. Pas de mention des autres lois rétrogrades.

4 L'égalité femmes-hommes maintenant ! (Gisèle Cailloux)

4.1 Le contexte

En 2012 JL Mélenchon déclarait aux féministes : « Vous avez raison de dire que les déclarations d'intention ne suffisent plus »...

4.2 Le programme de la « France insoumise »

2017, le programme de la France Insoumise est une suite – très courte – de déclarations d'intentions ! Pour qui a suivi la campagne de 2012 et les propositions contenues dans « l'Humain d'abord » ce qui frappe, c'est ce qui manque. Par exemple, pour 2017, oublié le ministère des Droits des femmes et de l'Egalité.

Les violences faites aux femmes, le planning familial et ses missions, le droit d'avortement, la lutte contre le sexisme, la prostitution ? On va renforcer la loi ! On va « imposer l'égalité de condition entre les femmes et les hommes dans les institutions politiques » ! Mais comment ?

En 2012, sur l'égalité salariale, Jean-Luc Mélenchon interrogeait : « pourquoi la loi n'est pas appliquée ? » Bonne question qui montre que faire des lois est insuffisant. Il concluait donc logiquement : il faut donc augmenter les sanctions, les faire passer de 1 % à 10 % de la masse salariale et supprimer les subventions et les aides publiques aux entreprises hors la loi ! »... « en imposant aux entreprises, non pas une obligation de moyens mais une obligation de résultats... créer dans chaque entreprise une commission avec obligation de résultat, chargée de contrôler l'égalité véritable des femmes face à l'embauche, aux salaires, à la promotion, au temps de travail, à la formation ».

Tout ceci se résume, en 2017, à l'obligation pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés d'adopter le plan ou l'accord d'entreprise prévu actuellement, et on sait avec quel succès, contre les inégalités de salaires et de carrières entre hommes et femmes. L'augmentation des « sanctions financières et pénales contre les entreprises qui ne respectent pas cette égalité pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'accès aux marchés publics » n'est plus chiffrée.

Et là aussi des déclarations vagues d'intentions sur la revalorisation des métiers féminins, la lutte contre le temps partiel !

4.3 La bataille du PCF

Dans son pacte d'engagements commun, le chapitre égalité femmes-hommes maintenant aborde d'entrée notre ambition : « Faire de l'égalité Femmes-Hommes une grande cause nationale avec des financements publics à la hauteur de cet enjeu est une urgence. »

Mais « les dominations sexistes ne s'arrêtent pas aux frontières ». Le pacte propose une dimension européenne avec « l'adoption de la clause de l'Européenne la plus favorisée », une dimension nationale avec « un Ministère de plein droit doté d'un budget x10, une modification de la constitution garantissant (et non plus favorisant) l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux » ...

Qu'il s'agisse des mesures pour mettre un terme aux violences faites aux femmes, sur les droits liés à la sexualité, l'IVG, la contraception, la PMA, l'identité de genre (trans), toutes sont accompagnées des moyens législatifs, humains, médicaux, financiers nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour l'égalité professionnelle, des précisions : le code du travail doit intégrer des grilles salariales respectant strictement les diplômes et les qualifications, sur le plan de la rémunération comme de l'évolution de carrière.

Le rattrapage des retraites, la lutte contre les temps partiels imposés, la revalorisation des métiers féminisés contre les violences sexistes au travail, le service public de la petite enfance... toutes ces propositions visent à établir l'égalité professionnelle.

L'appui de la loi, les moyens financiers et humains... tout ceci est indispensable mais insuffisant si on ne s'attaque pas aux stéréotypes. Le pacte d'engagement commun comporte donc aussi un développement important sur la nécessité, partout, de faire des efforts de formation de prévention visant à mettre un terme à tout ce qui concourt à construire ces discriminations : formation spécifique et obligatoire de tous les professionnel-le-s concerné-e-s. Campagnes publiques d'information et de sensibilisation...déconstruire les stéréotypes, formation initiale et continue des enseignants...

Au travail, formation obligatoire des élu-e-s du personnel et affichage obligatoire.

5 Une France ouverte sur le monde où chacun vive en sécurité (Frédéric Rauch)

5.1 Le contexte

Attentats, guerre, chômage de masse, affaiblissement des couvertures sociales et collectives... la période actuelle est caractérisée par la conjugaison d'une insécurité sociale et collective et d'une insécurité des personnes, qui puise sa source dans la crise systémique d'efficacité du capital. Ce sentiment d'insécurité est alimenté par les effets de la révolution informationnelle et des logiques financières du capital et par les incertitudes d'une gestion militaire et guerrière des conséquences de la domination capitaliste à l'échelle planétaire.

Pour y répondre, le gouvernement Hollande-Valls propose une refondation de la société française autour d'une ambition : « conjuguer liberté et sécurité ». En vérité, au plan social, cette ambition se traduit par la recherche d'adaptabilité des salariés aux conditions de la valorisation du capital et la réduction de la couverture sociale et publique de tous. Pacte de responsabilité, lois Macron et El Khomri en sont les leviers. Au plan sécurité, elle s'incarne dans la mise en œuvre d'une subordination des libertés aux impératifs de sécurité des personnes et du pays. C'est autant les lois d'exception que les stratégies guerrières internationales ou d'exclusion nationales (migrants).

Pourtant, tandis que les désastres sociaux et humains s'amplifient, émerge socialement la nécessité d'assumer collectivement « l'impératif de vie » de chacun. Un nouveau consensus politique de progrès social, économique et écologique, et même de paix, portant une nouvelle logique de sécurisation et de promotion des capacités humaines est possible. C'est même nécessaire pour rendre espoir au peuple et redonner des couleurs à la gauche.

5.2 Programme de la « France insoumise »

Ce n'est pas ce que propose le programme de la « France insoumise » en matière de politique sociale et de services publics. Les parties supposées traiter ces questions (chapitre 2 : « Face au chômage et à l'urgence sociale, partager les richesses, mettre au pas la finance » ; chapitre 6 : « Face à la grande régression, choisir le progrès humain ») abordent la question au travers d'un catalogue revendicatif de promesses électorales sans cohérence véritable entre elles, ni avec la réalité sociale et économique du moment.

Pour illustration, alors que la sécurité sociale est un élément central de la politique sociale du pays pourvu d'une cohérence politique majeure en ce sens qu'elle répond à de nombreux besoins sociaux en même temps qu'elle contribue à une meilleure efficacité économique, elle n'est même pas nommée dans le texte.

Conséquences, par exemple :

- Les propositions sur la retraite à 60 ans (avec 40 ans de cotisation, pourquoi plus 37,5 ans ?) sont classées dans le chapitre « partage des richesses » et réduits à la fonction de redistribution de la richesse produite par la baisse du temps de travail sur la durée de la vie. Elles perdent leur rôle de moteur de la réorganisation du travail dans l'entreprise et leur fonction de dynamisation de l'efficacité productive, pourtant induite par le développement de la révolution informationnelle générateur de réponses nouvelles à des besoins sociaux anciens et nouveaux.
- Pareil pour les propositions concernant la santé. Non seulement elles ne sont pas hiérarchisées, la légalisation du cannabis occupe la même place que le soutien à l'hôpital. Mais les propositions formulées ne dépassent pas le cadre de la revendication syndicale. L'expression « 100 % » de remboursement des dépenses de santé (dentaire, optique inclus) y est, mais c'est sans reprendre l'enjeu du 100 % sécurité sociale porté par le PCF, dont le fond consiste à développer le principe d'une couverture socialisée des besoins sociaux actuels et à venir de la population financée par

cotisation sociale assise sur la richesse produite dans l'entreprise, et articulée au développement économique. Quant à la promesse d'instaurer une politique de santé publique et de prévention, elle ne formule que des déclarations d'intentions (éradiquer les maladies chroniques d'origine alimentaire, ...) ou des propositions de constitution de plans de santé (environnementale, au travail) sans véritable contenus.

- Idem pour les propositions en matière de vieillissement. Il est proposé de réduire à 500 euros par mois le reste-à-charge des personnes en établissement et d'augmenter de 50 % l'APA à domicile, de construire des EPHAD, de refondre les grilles de rémunération et de qualification des métiers concernés (ce qui au demeurant relève du cadre syndical), de recruter et former 100 000 personnes... Mais sans s'appuyer sur un diagnostic du réel en matière de financement, notamment les capacités des collectivités locales à contribuer financièrement et humainement à cette stratégie aujourd'hui, ou encore sur l'analyse des structures actuelles qui interviennent dans ce champ d'activités (principalement associatives) et qu'il faudrait réformer pour cela.
- Etc.

Une proposition particulièrement dangereuse est la « transformation de la CSG et de l'impôt sur le revenu actuel en un nouvel impôt citoyen sur les revenus, garantissant les recettes de la Sécurité sociale et de l'État ». Cette idée s'inscrit dans une logique de désresponsabilisation sociale des entreprises et de leur désengagement du financement de la protection sociale. Ainsi l'impôt remplacerait des cotisations sociales des entreprises, et un prélèvement fiscal se substituerait au prélèvement sur la valeur ajoutée, un des fondements du projet d'Ambroise Croizat ;

Ce qui relève des propositions de politique sociale se retrouve pour les propositions en matière de sécurité des personnes. Là où il aurait fallu pousser la recherche d'une articulation entre développement des services publics pour assurer une meilleure protection des personnes en amont des difficultés (éducation, soutien des familles, politique de l'emploi et de formation, politique de la ville et d'urbanisme, politique de paix et de solidarité internationale plutôt que guerrière...) comme en aval (prise en charge permettant l'intégration sociale des personnes immigrées ou non), le programme formule un catalogue d'intentions sans donner de pistes de financements.

5.3 Le Pacte d'engagements communs

Si le programme de la « France insoumise » a récupéré quelques formulations incluses initialement dans *l'Humain d'abord*, il les a désarticulées et vidées de leur cohérence pour en faire un catalogue de revendications plutôt qu'un véritable programme politique pour le pays donnant à voir une alternative de progrès.

Ce qui explique aussi qu'aucune de ces propositions ne soit accompagnée du moindre dispositif de financement global ou spécifique permettant de les crédibiliser. Ni même d'une ébauche des leviers permettant d'envisager l'inversion du siphonage des financements publics et sociaux de la réponse aux besoins des populations par la finance. Ou encore d'un lien entre le développement de l'emploi et les capacités de financement de ces politiques sociales et publiques.

Promouvoir le progrès contre la régression implique de donner à voir une logique alternative à celle aujourd'hui à l'œuvre. Elle ne peut se contenter de formuler les besoins sociaux à assouvir, elle doit aussi mettre au jour les moyens financiers et les pouvoirs pour y parvenir. Elle doit rendre explicite sa cohérence pour être crédible. C'est ce que propose de faire le Pacte d'engagements communs, bâti sur le double objectif du rassemblement pour assurer la présence de la gauche au second tour des présidentielles pour se donner une chance de battre la droite et le FN, et d'ouverture de la voie à l'élaboration d'une autre logique de développement de capacités humaines contre la logique de prédation du capital.

6 Un nouveau mode de développement pour tous les habitants de la planète (Alain Tournebise)

6.1 Le contexte

La planète va mal : réchauffement climatique, biodiversité en très grand danger, épuisement des ressources. Ce qui est en cause n'est pas l'humanité en tant que telle, mais le mode de production capitaliste, qui n'est plus soutenable, ni écologiquement, ni socialement.

6.2 La bataille du PCF

Le sixième axe du pacte d'engagements communs vise à tracer des pistes pour produire autrement et protéger la planète. Le pacte souligne cinq orientations pour commencer à dépasser le productivisme inhérent au capitalisme et en réduire les impacts sociaux et environnementaux néfastes

1. Impulser un nouveau mode de production et de consommation : pour résumer, il s'agit d'établir un moratoire sur les licenciements, les fermetures de sites, les délocalisations. Il s'agit aussi de mettre en œuvre des plans de développement de filières industrielles d'avenir et de favoriser la recherche. Il s'agit enfin de donner plus de pouvoir aux salariés des entreprises dans les orientations stratégiques, la sûreté et l'élaboration de plan alternatifs
2. Mettre en œuvre un plan d'urgence pour le climat et la qualité de l'air en finançant massivement la rénovation thermique du bâti, en réduisant les transports routiers au bénéfice du transport ferroviaire et en favorisant les circuits industriels et agricoles courts.
3. Accélérer la transition énergétique et garantir le droit à l'énergie et à l'eau, notamment par la création d'un pôle public de l'énergie afin de mettre la filière à l'abri des logiques financières et d'en améliorer la maîtrise publique et citoyenne, de faire progresser la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique ou le nucléaire doit avoir toute sa place. La création d'un service public national déconcentré de l'eau et des déchets pour accompagner les compétences des collectivités dans la création de régies démocratisées ou de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) de l'eau et de la gestion des déchets.
4. Enclencher la transition de notre modèle agricole en encadrant par la loi les pratiques des grandes surfaces, par la création d'un fonds de soutien à l'agriculture paysanne et en mettant en œuvre un plan de transition favorisant les circuits courts et l'agriculture biologique. Enfin, par la promotion d'une nouvelle politique agricole commune européenne.
5. Préserver les ressources naturelles

6.3 La programme de la « France insoumise »

Si le programme de la « France insoumise » reprend beaucoup de ces orientations, issues de *L'Humain d'abord*, il est en recul sur plusieurs points notables :

- en particulier, c'est désormais la sortie du nucléaire qui est proposée, l'abandon de la prolongation de vie des centrales, des projets d'EPR et du centre d'enfouissement des déchets. Fondée sur des scénarii fantaisistes, une telle politique conduirait, comme c'est le cas en Allemagne à brûler plus de charbon, à aggraver le problème des déchets et à supprimer des centaines de milliers d'emplois. Notons au passage que Jean-Luc Mélenchon ne propose pas de sortir du nucléaire militaire ;
- dans le domaine de l'eau, si nous proposons un « service public national décentralisé » seul garant de l'égalité de traitement, comme le proposait *L'humain d'abord*, Jean-Luc Mélenchon s'en tient à « la création de régies publiques de l'eau au niveau local », vieille conception social-démocrate qui favorise les disparités et le clientélisme.

- les velléités de sortie de l'UE prévues au plan B de Jean-Luc Mélenchon pénaliseraient gravement tout espoir de réformer la PAC et développer des services publics européens pour lesquels notre parti s'est prononcé. Si l'UE, aujourd'hui est un cadre contraignant empêchant de développer des politiques de progrès économique et social, elle constitue, dialectiquement, un cadre propice à la construction de rapports de force pour les imposer. Une sortie de l'UE briserait ces potentialités de luttes et de coopérations. Elle condamnerait notre industrie et surtout notre agriculture à une concurrence encore exacerbée.
- Enfin, le programme de la « France insoumise » reste très en retrait sur les nouveaux pouvoirs des salariés, notamment dans la gestion des entreprises. Seul un hypothétique « vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprises ou des projets stratégiques » est évoqué. Une conception qui traduit toujours une défiance vis-à-vis des salariés et une confiance béate dans les « compétences » patronales. D'ailleurs, dans une interview au journal *Le Patriote* du 19/09/2016, JLM s'exprimait ainsi: « vendredi 9 septembre, je suis allé à un truc qui s'appelle Produire en France... Moi j'ai dit aux patrons qui étaient là « pour tenir les comptes de vos entreprises, vous êtes assez grands, sinon, ce n'est pas la peine de faire patron. ... Et vous, vous êtes prêts à être les entreprises qui vont suivre ? Moi je vous donne de la visibilité, je vous donne de la stabilité et de la sécurité ». Un discours pas si éloigné de celui de M. Valls.

7 Refonder l'Europe pour changer le monde (Yves Dimicoli)

7.1 Éléments de contexte: l'Europe déstabilisée et confrontée au défi de se refonder :

Fragilité et manque de vigueur d'une reprise très tardive après un *double-dip*, suite à la crise financière de 2007-2008, puis à celle des dettes publiques et de l'euro avec les politiques d'austérité prétendant y répondre. Chômage massif résistant (16,181 millions et 10 % en septembre 2016, contre 5 % aux États-Unis), immense précarité de l'emploi et progrès de la pauvreté avec l'insuffisance des salaires, le recul des services publics et de la protection sociale. Insuffisance grave de la demande avec la déflation sociale.

Face au risque de déflation, injections massives de liquidités par la BCE dans le système financier, via le marché financier : baisse de l'euro/dollar, baisse des taux d'intérêt (0 %) mais trappe à liquidités, fuite vers les placements financiers et faiblesse maintenue du crédit.

Exacerbation de la concurrence intra-européenne sous pression de la domination renforcée de l'Allemagne. Cela est appelé à s'accroître encore avec le Brexit qui va accentuer les divisions (protectionnisme, dumping fiscal-social...) et renforcer le besoin de dévaluations compétitives du fait des limites à la tolérance des baisses du coût du travail et des rationnements des services publics (luttés) et des limites rencontrées par la politique monétaire de la BCE.

Risque de rechute précoce de la croissance avec le ralentissement des pays émergents, la remontée des prix du pétrole, la fin de la reprise américaine et l'élection de D. Trump aux États-Unis : Insuffisance accrue de la demande mondiale, remontée des taux d'intérêt, protectionnisme américain, accords commerciaux bilatéraux de guerre économique, dumping fiscal... Problèmes à venir sur le dollar (relance dettes américaines) et perspective d'une future crise financière très grave face à laquelle l'Europe se présente divisée, fragmentée et très vulnérable, alors même que, en lien avec le contenu anti-social et anti-national de sa construction actuelle, c'est l'idée même de construction européenne qui tend à être mise en cause.

Choc des vagues de réfugiés sur une situation sociale très dégradée où grandissent les divisions communautaires, mais aussi les luttes, soulignant le manque de services publics, de financements sociaux, d'infrastructures publiques. Face au refus d'en finir avec les politiques d'austérité et d'ajustement structurel, montée des populismes et des nationalismes instrumentalisant les détresses sociales et identitaires.

7.2 Mélenchon : sortie des traités européens, illusions étatistes et national-populisme :

Citations : « Face à la crise européenne sortir des traités européens ». « Notre programme n'est pas compatible avec les règles des traités européens... Pour appliquer notre programme, il nous faudra donc désobéir aux traités dès notre arrivée au pouvoir, par des mesures de sauvegarde de la souveraineté du peuple français ». « L'Union européenne, on la change ou on la quitte »... « Ce sera nécessairement un rapport de force avec le gouvernement allemand ».

Toute sa démarche stratégique, qui exclut une véritable intervention populaire (hormis un référendum du type de celui du « Brexit »), est sous-tendue par l'hypothèse que la menace par la France d'une « sortie des traités européens », traduite immédiatement dans de premières mesures de sauvegarde, obligerait l'Allemagne à capituler, ce qui créerait, pense-t-il, les conditions d'élaboration de nouveaux traités européens (plan A). Si cela ne marche pas, alors la France entrerait en guerre économique ouverte avec l'Allemagne en dénonçant tous les traités européens, en développant le protectionnisme et en faisant fonctionner la planche à billets par la Banque de France au service de l'État national

(plan B) ... tout cela sans dire que l'Europe implorerait mais, au contraire, en tenant des propos vagues et illusoirement rassurants sur « les coopérations avec les autres peuples ».

Ses propositions sont très loin de l'esprit et de la lettre de *L'Humain d'abord*, malgré quelques emprunts détournés. Le socle de tout son programme c'est la reconquête d'un financement direct de l'État national par la création de monnaie centrale (BCE ou Banque de France), comme dans les années 1960-70, et l'obsession, pour y arriver, de « briser le bloc libéral » de l'Allemagne, en se tenant prêt à sortir de la zone euro et de l'Union européenne elle-même, puisque « le traité (de Lisbonne) ne prévoit pas de sortie de la zone euro sans sortie de l'Union européenne » (Commission européenne - 3/11/2011).

Ce programme, totalement illusoire mais autorisant toutes les démagogies populistes en campagne électorale, concourrait à mettre le feu aux poudres d'une « guerre civile entre Européens » et à l'enfoncement de l'Europe dans le monde. Il interdirait de se saisir, à l'appui des luttes, de l'opportunité historique de partager l'énorme capacité de création monétaire de la BCE, infiniment plus importante que celle de chaque banque centrale nationale, pour affronter ensemble, les gigantesques défis communs à venir. On s'interdirait de faire jonction avec les pays émergents pour s'émanciper de la domination écrasante du dollar avec une monnaie commune mondiale de coopération.

1 – Dés la prise de pouvoir, provoquer une crise de la zone euro et de l'Union européenne

Les dispositions envisagées comme « s'exonérer du pacte de stabilité » de façon non négociée et « encadrer les mouvements de capitaux » ouvriraient une crise de confiance vis à vis de et dans la zone euro. Elle entraînerait une intense période de spéculation contre l'euro. Cela s'accompagnerait aussi d'une augmentation de la prime de taux d'intérêt sur la dette publique française, notamment, et donc d'un alourdissement du service de cette dette. L'encadrement des mouvements de capitaux est présenté comme devant nous protéger contre la spéculation et les sorties de capitaux, alors que le principal problème serait celui d'un tarissement des entrées de capitaux, particulièrement, les investissements de portefeuille dont la bourse de Paris est très dépendante (45 % de la capitalisation), avec un risque de krach. Et cela, dans un contexte de rivalités renforcées avec la City et entre places financières continentales pour attirer les capitaux délocalisables du fait du Brexit.

La dénonciation unilatérale du traité CETA entraînerait des tensions avec le Canada qui est notre 9ème client (3,22 milliards d'euros de biens et 1,78 milliards d'euros de services) et 9ème fournisseur dans le monde. La rupture unilatérale des négociations sur le traité TISA nous mettrait en conflit avec l'OMC, ce qui exposerait à des mesures de rétorsion. Le refus du traité TAFTA sans recherche d'une nouvelle organisation des échanges transatlantiques, déjà inscrit dans les faits, comblera d'aise D. Trump.

La mise en cause de la directive sur les travailleurs détachés, absolument recevable, demeure cependant marquée par la façon très national-populiste de Mélenchon pour la justifier (ils viennent « manger le pain » des travailleurs sur place !). Qui plus est, elle n'est assortie d'aucune proposition alternative, concernant, par exemple, le paiement des cotisations sociales.

Le programme affirme vouloir « stopper la libéralisation et la privatisation des services publics ». C'est séduisant, mais il s'agit de traiter les problèmes, notamment de coopération intra-européenne et de financement, auxquels prétendent répondre ces pratiques désastreuses, ce dont Mélenchon n'a cure, alors qu'il serait indispensable de coopérer pour une grande relance des services publics en Europe financée en commun (on va le voir cet hiver avec les risques de coupures d'électricité en France).

Enfin, rien ne dit que, dans ces circonstances, la BCE ne menace pas la France de couper l'accès à la liquidité des banques françaises comme cela a été le cas avec la Grèce...

2 – Obliger l'Allemagne à négocier de nouveaux traités répondant aux exigences de Mélenchon

Dans un contexte qui serait nécessairement celui d'une intense spéculation contre l'euro avec, dans le monde, une course relancée au protectionnisme et au dumping fiscal, le programme de Mélenchon prévoit de faire capituler l'Allemagne par un bras de fer « gouvernemental » en deux plans :

- Ultimatum : « sortie concertée des traités » pour négocier autre chose (plan A)
- Déclaration de guerre : protectionnisme et planche à billets nationale (plan B).

a) L'ultimatum (plan A) :

Face à la crainte de voir la zone euro et l'Union européenne exploser, l'Allemagne accepterait de négocier sur la base d'exigences du gouvernement français. Ces exigences, parfaitement illusoires entraîneraient le déchaînement de la spéculation mondiale et exacerberaient les divisions intra-européennes. Elles se caractérisent par :

- le développement d'un fédéralisme (eh oui !) qui serait censé protéger les politiques nationales non concertées et l'aiguïsement de leurs antagonismes sans aucun développement des coopérations européennes. Or, celles-ci sont indispensables pour mettre fin aux gâchis financiers et humains de politiques nationales censées « servir l'intérêt national », c'est à dire aussi, l'intérêt des grands capitaux à base nationale comme les intérêts de puissance et leur besoin d'une concurrence libre et non faussée entre les travailleurs de chaque pays ainsi que de leur rivalité pour attirer les fonds. C'est contradictoire et dangereux.
- des mesures qui interdiraient le développement de nouveaux financements importants nécessaires pour développer en commun les capacités humaines, en se bornant à mettre la planche à billets de la BCE au service des politiques nationales susmentionnées... Cela engendrerait des gâchis monstrueux de création monétaire et une formidable spéculation contre l'euro, sans du tout faire reculer la domination des capitaux allemands. De quoi, au contraire, encourager l'Allemagne et ses satellites de l'ancienne zone mark à sortir de l'euro et à précipiter un « sauve qui peut » dans les pays d'Europe du sud.
- des mesures qui, au nom d'une protection commune contre les agressions des multinationales et des marchés financiers mondialisés, risqueraient de déchaîner une guerre mondiale commerciale et de changes ouverte, sans du tout mettre en cause l'hégémonie du dollar, alors qu'il faudrait chercher, contre celle-ci, à se rapprocher des pays émergents en faisant avancer l'exigence d'une monnaie commune mondiale et une refondation du FMI, de la Banque mondiale... Le programme de Mélenchon ne vise en aucune façon à transformer l'Europe pour transformer le monde, ce dont il n'a cure, alors que l'on ne pourra pas changer le cours de la mondialisation sans changer l'Europe pour répondre aux besoins de développement de toutes les capacités humaines ! En réalité, il est devenu ouvertement, mais sans le dire, un apôtre de la prétendue « démondialisation ».

On relève :

- l'abandon unilatéral du TSCG, ce que l'Allemagne et ses satellites ne peuvent accepter sans alternative porter par les luttes populaires concernant, notamment, la réorientation concertée des politiques budgétaires et l'expansion des services et infrastructures publics ;
- l'indépendance de la BCE, l'utilisation de sa création monétaire pour acheter la dette publique des États nationaux, l'interdiction de couper la liquidité des banques...tout cela sans contreparties coopératives, ce qui, en réalité, rendrait la BCE dépendante des intérêts contradictoires des États nationaux, tout en restant sous la férule des marchés financiers. Un scénario d'économie vaudou !
- la dévaluation officielle de l'euro par rapport au dollar « pour revenir à la parité initiale » avec ce dernier. Il s'agit là d'une mesure politique dont l'intention agressive serait clairement repérée par le Royaume-Uni, les États-Unis, les pays émergents, la Chine en particulier, mais aussi les marchés de

devises sur lesquels s'enclencherait une intense spéculation. De plus, cette proposition est éminemment contradictoire avec le résultat que prétend en attendre Mélenchon, c'est à dire la fin d'un « euro fort » par rapport au dollar. En effet, au 11 novembre dernier, 1euros = 1,0855 USD. Or, au 4 janvier 1999 (parité initiale) 1euros = 1,1680 USD. Autrement dit, ramener l'euro à la parité initiale avec le dollar conduirait à le réévaluer de 7,6 % par rapport à ce dernier...

- la tenue d'une conférence européenne sur les dettes souveraines (moratoires, baisse des taux d'intérêt, rééchelonnements et annulations partielles et non plus totales comme promises naguère...). On est d'accord, mais, outre que la dette publique française est aujourd'hui assortie d'un taux de 0,51 % sur ses échéances à 10 ans et de taux négatifs sur ses échéances les plus courtes (de 1 mois à 5 ans), on ne saurait se contenter de tels objectifs. Il s'agit, surtout, de mobiliser de nouveaux financements massifs et très peu coûteux pour un très grand essor des dépenses de services publics et nécessaires aux infrastructures publiques, condition sine qua non pour en finir avec les cercles vicieux de l'accumulation de dettes sans création de richesses nouvelles.
- arrêter la libéralisation des services publics et mettre fin au dumping intérieur à l'UE par « une politique volontariste et rapide d'harmonisation sociale et fiscale ». C'est un double vœu pieux à moins de décider d'une telle harmonisation par le haut, au niveau fédéral, vers un plus petit commun dénominateur. C'est inacceptable par l'Allemagne, mais aussi au nom des intérêts sociaux de tous les peuples européens. De plus, il ne suffit pas d'arrêter la libéralisation des services publics. Il faut surtout impulser une nouvelle expansion en coopération avec des financements partagés volumineux et socialement efficaces. Autrement il n'y aura aucun rattrapage des retards de productivité entre pays, alors qu'ils sont à la base du dumping intra-muros de l'UE.
- mettre en place un protectionnisme solidaire (fin de la LCC et de la LCM avec les pays tiers, arrêt du libre-échange, autorisation aides d'État aux secteurs stratégiques). Cela conduirait à un affrontement avec le reste du monde et de très dures mesures de rétorsion. C'est une rupture avec le principe, acté dans les traités, que la libre circulation des capitaux et des marchandises en Europe est *erga omnes*. De plus, l'Allemagne, mais aussi la France, sans parler des pays de l'Europe du sud, auraient beaucoup à souffrir de telles décisions illusoires et démagogiques prises de façon unilatérale. Cela ne signifie pas que nous soyons opposés à des mesures de protection communes, mais elles doivent protéger les peuples et non pas les rentes et les profits capitalistes et elles doivent être assorties d'aides incitatives aux pays tiers pour se porter au niveau des normes sociales et écologiques que nous voulons défendre.
- abandon du marché carbone et véritable politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre avec des critères de convergence impératifs. C'est du bavardage démagogique qui, de plus, exige d'avancer, telle quelle, dans la construction d'une Europe fédérale avec des « critères impératifs » c'est à dire assortis de sanctions, lesquels sont cependant récusés dès qu'il s'agit d'économie, de budget et de monnaie. En réalité, il faudrait en la matière des financements incitatifs très importants et pas seulement des pénalisations, avec des pouvoirs d'intervention et de contrôle décentralisés des salariés et des populations.

b) La déclaration de guerre (plan B):

C'est un scénario apocalyptique qui conduirait à une guerre économique acharnée entre Européens et rendrait alors possible, avec la montée encouragée des nationalismes, le retour de véritables affrontements armés, ce dont personne ne veut, y compris, sans doute, Mélenchon, ce qui permet d'affirmer que son plan B est totalement bidon. Celui-ci emprunte beaucoup en pratique aux propositions développées par l'économiste J. Sapir, qui s'est rapproché du FN, admire le souverainisme de Poutine mais regarde aussi avec intérêt l'évolution de Mélenchon (cf. son commentaire de l'élection de Trump) et par le politicien J. Cheminade, proche de certains milieux américains luttant contre l'euro et ne mettant pas en cause l'hégémonie du dollar (Lyndon LaRouche et le US Labor Party spécialiste trotskyste du harcèlement contre le parti communiste américain).

- stopper la contribution de la France au budget de l'Union européenne. Cette proposition, qui entraînerait de fait l'explosion de l'UE, passe sous silence le fait que la France, deuxième

contributeur, est aussi le deuxième bénéficiaire de ce budget avec 13,5 milliards d'euros en 2014 (Source : rapport spécial au sénat de F. Marc- PLDF 2016). Pour 63 % ces dépenses vont à l'agriculture !

- réquisition de la Banque de France, transformation de l'euro en monnaie commune, contrôle de tous les échanges : c'est ici que l'on retrouve un condensé des propositions avancées par J. Sapir (*Le Monde* 01.12.2011) et J. Cheminade (« L'euro est mort, vive l'Europe des patries et des projets » - 2012). Les préconisations peu étayées du programme Mélenchon pourraient permettre, cependant, de récupérer, contre nos propositions actuelles, l'idée de monnaie commune européenne (au lieu d'une monnaie unique) que nous avons été les seuls à défendre, avec un contenu progressiste (contre l'idée d'Écu commun de Balladur et Thatcher), à l'appui de notre opposition au traité de Maastricht.

a) Réquisition de la Banque de France :

Le nouveau Président de la République utiliserait l'article 16 (vive la VIème République !) pour réquisitionner la Banque de France, laquelle créditerait, pour un taux d'intérêt proche de 0 %, le Trésor public de plusieurs centaines de milliards d'euros (planche à billets) pour racheter, notamment, les titres de dette publique détenus par l'étranger et financer sa nouvelle politique économique.

b) l'euro monnaie commune :

Il s'agirait d'instituer des euros nationaux, en l'espèce un « euro-franc polytechnique » (J. Cheminade) auquel correspondrait d'autres euros nationaux. Leur cohabitation serait assurée par des dévaluations et réévaluations périodiques concertées ou imposées. Dans ce schéma, l'euro-franc devra être dévalué de 25 %. Dans la foulée seraient abrogées la loi du 4/08/1993 relative au statut de la Banque de France, ainsi que celle du 12/05/1998 intégrant cette dernière au SEBC, serait instauré un contrôle de tous les échanges, un blocage temporaire des prix et des salaires, la fermeture temporaire de la Bourse....

Outre qu'un tel schéma signifierait la déclaration des hostilités entre Européens et pas seulement avec l'Allemagne, on mesure les dégâts qu'il entraînerait pour la France en Europe et pour l'Europe dans le monde avec l'explosion de la spéculation mondiale, le protectionnisme, les dévaluations compétitives, toutes choses qui rendraient bien illusoire et dangereuse l'hypothèse d'un euro monnaie commune. Rappelons que dans la version thatchérienne de cette hypothèse, nullement démentie par Mélenchon et consorts, l'euro devait servir d'index pour une mise en concurrence des monnaies nationales européennes... Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, l'euro ne peut plus être une monnaie commune, tant sont devenus considérables les potentiels mondiaux de spéculation.

Après tous ces dispositifs guerriers, le programme de Mélenchon vient promettre en quelques phrases qui brillent par leur caractère vague de s'occuper de coopération européenne et internationale. C'est une pure illusion car comment coopérer si on commence par se menacer et s'entre-déchirer ?

7.3 Le besoin des propositions du PCF de l'Humain d'abord à aujourd'hui

On note à quel point l'emploi et la formation sont totalement exclus des enjeux européens, malgré l'énorme chômage. En pratique, tout ce qui relève du marché du travail et donc, aussi, des choix de gestion des entreprises et des choix de crédit des banques, est renvoyée, de façon velléitaire et démagogique, au seul niveau national, alors même qu'ont progressé, avec la flexisécurité, les éléments d'un marché commun du travail appuyé sur les politiques de baisse du coût et du droit du travail.

De la même façon, tout le raisonnement en termes de baisse du coût du capital pour sécuriser l'emploi, la formation avec les investissements matériels et de recherche nécessaires est shunté, alors qu'il structurerait largement *L'humain d'abord*.

C'est dire s'il faut plus que jamais mettre en avant l'exigence d'une sécurité d'emploi et de formation commune aux Européens avec les financements incitatifs nécessaires.

On note, de façon complémentaire, combien Mélenchon sous-estime les enjeux de financement, tordant de la pire des façons (nationaliste) l'idée d'une nouvelle maîtrise partagée de la création monétaire de la BCE. Il méconnaît la double utilisation possible et nécessaire de la création monétaire de la BCE, à l'appui d'un développement des luttes :

- le financement, via un Fonds, d'une augmentation très soutenue des dépenses de services publics et pas seulement le refinancement des dettes publiques ;
- le refinancement des banques et du crédit bancaire dont son programme se soucie comme d'une guigne, jusqu'à méconnaître combien la politique monétaire de la BCE a été contrainte de bouger, jusqu'à injecter 80 milliards d'euros par mois dans le marché financier ! Or, *L'Humain d'abord*, insistait beaucoup, lui, sur la possibilité et la nécessité de développer luttes et rassemblements pour rendre ce refinancement sélectif en faveur de l'emploi, de la formation et d'une nouvelle croissance réelle durable, sans avoir à dénoncer par préalable les traités et entrer en guerre en Europe et dans le monde !

Enfin, Mélenchon hésite entre fédéralisme et fuite en avant nationaliste, de quoi au contraire mesurer l'importance des apports du PCF pour un nouveau type de confédéralisme européen.

Nous proposons quatre axes de refondation interdépendants et complémentaires de l'Union européenne pour sortir de sa crise actuelle : de nouveaux objectifs sociaux pour une véritable Europe sociale, de nouveaux objectifs politiques, des moyens financiers, de nouvelles relations internationales.

Premier axe : de nouveaux objectifs sociaux :

- contre l'Europe libérale et contre le dogme de la « concurrence libre et non faussée »
- pour une relance des services publics en Europe en coopération.
- pour une sécurisation de l'emploi et de la formation des Européens, afin d'en finir avec le chômage, la précarité et les bas coûts salariaux.

Deuxième axe : de nouveaux objectifs politiques.

Face aux dominations entre pays et à la centralisation anti-démocratique du fédéralisme, nous proposons des institutions transformées pour développer coopération et démocratie vers un nouveau type de construction confédérale.

Nos propositions visent une démocratisation étendue tant pour les institutions politiques que pour les moyens financiers, avec des pouvoirs d'intervention des salariés, des usagers des services publics et des citoyens.

Troisième axe : de nouveaux moyens financiers.

Nous proposons un Fonds de développement économique, social et écologique alimenté par la création monétaire de la BCE pour financer, selon les besoins de chaque pays, l'expansion des services publics et leurs coopérations nationales et européennes.

- une nouvelle sélectivité de la politique monétaire : le refinancement par la BCE des crédits bancaires pour les investissements matériels et de recherche des entreprises aurait un taux d'intérêt d'autant plus abaissé (jusqu'à zéro voire moins) que les investissements ainsi financés programmeraient plus d'emplois et de formations correctement rémunérés, des progrès environnementaux. Il serait relevé, jusqu'à être dissuasif, pour les investissements financiers, les opérations spéculatives, les délocalisations.
- pour que les banques, sur le terrain, relayent efficacement cette politique monétaire nouvelle de la BCE, mais aussi pour pousser à une telle réorientation de la BCE, un Pôle financier public et des Fonds publics régionaux développeraient, en France, un nouveau crédit pour les investissements des entreprises avec le même type de sélectivité favorable à la sécurisation de l'emploi, de la formation et de l'environnement.

- contre les désastres de la construction monétaire actuelle, nous proposons, non de façon simpliste et dangereuse de sortir de l'euro, mais une autre utilisation de l'euro sans désertier la lutte pour un autre euro.

Quatrième axe : changer l'Europe pour contribuer à changer le monde.

Il vise de nouveaux rapports internationaux notamment avec l'Europe du Sud. Il rejette le partenariat transatlantique dominé par les États-Unis. Il met en avant des pistes pour un rapprochement entre l'Europe, les pays en développement, la Chine et les pays émergents. Il se prononce pour des accords internationaux de co-développement et la promotion d'une nouvelle monnaie commune, alternative au dollar, à partir des Droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI et moyennant une réforme radicale de cette institution et de la Banque mondiale.

Ces propositions alternatives radicales et réalistes, peuvent nourrir des luttes convergentes des peuples européens pour construire une tout autre Union européenne. Elles correspondent aux luttes déjà engagées par les forces politiques, sociales, syndicales, idéologiques contre les méfaits de la construction européenne actuelle et afin d'avancer pour cette construction alternative. Elles peuvent être utilisées et aussi enrichies dans les batailles nationales et les batailles communes internationales.